

PRÉFACE

Pour une génération de Canadiens qui a été témoin de deux Grandes guerres et de deux grandes tentatives pour établir l'ordre et la paix dans le monde, qui suit au jour le jour l'évolution rapide de la scène internationale et le rôle que le Canada y joue, la politique étrangère de notre pays présente un intérêt immédiat et s'inscrit dans le cadre des obligations civiques. Si la politique étrangère d'un pays doit à l'occasion s'adapter aux circonstances, elle n'en comporte pas moins une trame continue qui représente l'idéal aussi bien que l'intérêt d'un peuple. La connaissance de la politique passée a donc son utilité, non seulement pour les érudits qui se livrent à l'étude et à l'interprétation de l'histoire du Canada, mais aussi pour ceux qui cherchent à voir au delà de l'événement quotidien. C'est en songeant à cette double fin que le ministère des Affaires extérieures a entrepris la publication d'une série de volumes de documentation sur la politique passée du Canada dans le domaine des affaires étrangères.

Dès 1909, année qui a vu naître le ministère canadien des Affaires extérieures, l'ordre politique mondial du début du XX^e siècle, que les répercussions de deux Grandes guerres et la poussée de forces révolutionnaires devaient détruire, subit déjà la menace du programme naval de l'Allemagne, dont le but est de mettre fin à la suprématie maritime de l'Angleterre sur laquelle cet ordre repose. Le Canada, jeune État qui n'a pas encore assumé dans la pratique le plein exercice de sa souveraineté en matière de relations étrangères, prend très peu part à la grande crise internationale qui s'aggrave, mais reconnaît que sa sécurité est menacée avec celle du Royaume-Uni. La guerre de 1914 lui fait prendre conscience de toute l'importance de la politique étrangère.

Voilà en rétrospective, sans qu'il se reflète nécessairement dans la masse des documents, le thème principal de la décennie qu'embrasse le présent volume. Les lourdes obligations que le Canada a assumées durant cette guerre l'amènent à examiner de nouveau le rôle qu'il était appelé à y jouer et, par conséquent, à repenser la nature des structures de l'Empire. Dans le volume qui suivra et que nous espérons publier—ce volume aura trait à la Conférence de paix de Paris—on verra se préciser ce mode de pensée.